COMMUNIQUE DE PRESSE
Conseil de l'Europe
Communication

T +33(0)388412560 www.coe.int pressunit@coe.int

Réf. DC 045(2011)

La Commission européenne et le Conseil de l'Europe renforcent leur action en faveur des Roms par un accord sur les médiateurs

Strasbourg, 06.07.2011 - Le Conseil de l'Europe et le Commission européenne ont adopté aujourd'hui un plan d'action conjoint pour la formation de médiateurs roms, intensifiant ainsi leurs efforts visant à améliorer la situation de la minorité rom dans la société européenne.

Le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, Thorbjørn Jagland, et la Commissaire européenne en charge de l'éducation, de la culture, du multilinguisme et de la jeunesse, Androulla Vassiliou, ont signé une déclaration conjointe lors d'une réunion du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe. Cet acte scelle officiellement l'accord sur le lancement d'un programme de formation de médiateurs roms.

Le programme prévoit deux contrats de financement dont le premier a également été signé, aux termes duquel l'Union européenne mettra 1 million d'euros à la disposition du Conseil de l'Europe, en 2011 et en 2012, pour assurer la formation de 1000 médiateurs.

Cette mesure vient renforcer le programme de formation des médiateurs roms (ROMED) lancé par le Conseil de l'Europe au début de l'année 2011. ROMED vise à former des personnes d'origine rom, issues des communautés roms locales ou ayant une bonne connaissance des questions relatives aux Roms, au rôle de médiateur entre les Roms et les institutions publiques. A ce jour, le programme a permis de former 427 médiateurs dans 15 pays[1] et au Kosovo[2]. Les médiateurs sont maintenant à l'œuvre sur le terrain ; un deuxième cycle de formation, visant à dresser un premier bilan de leur travail, est prévu pour la seconde moitié de l'année.

Le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, Thorbjørn Jagland, a déclaré : « Les Roms continuent de subir les préjugés, l'intolérance, la violence et l'exclusion sociale dans leur vie quotidienne. L'accord signé aujourd'hui contribuera à améliorer leur situation et leur intégration dans les sociétés européennes. »

La Commissaire européenne, Mme Vassiliou, a ajouté : « L'éducation est un facteur clé pour briser le cercle vicieux des milieux défavorisés et de l'exclusion sociale, qui maintient des millions de Roms en marge de la société européenne. Un millier de médiateurs vont travailler auprès des familles et des enfants roms dans les villes et les villages de toute l'Europe. Ils aborderont les questions relatives aux soins de santé, à l'accès à l'emploi et à la scolarité des enfants. Aujourd'hui, un nombre beaucoup trop élevé d'enfants roms quittent l'école prématurément, ce qui nuit à leur développement personnel et à leurs perspectives d'emploi ».

Pour de plus amples informations : http://www.coe.int/t/dc/roma/default_FR.asp

---

[1] Ukraine, Roumanie, Bulgarie, Moldova, « l'ex-République yougoslave de Macédoine », Italie, Allemagne, Grèce, Hongrie, Turquie, République tchèque, Slovaquie, Espagne, France et Serbie.

[2] Toute référence au Kosovo dans ce texte, qu'il s'agisse de son territoire, de ses institutions ou de sa population, doit être entendue dans le plein respect de la Résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, sans préjuger du statut du Kosovo.